

VILLE D'AVRILLE -

Conseil Municipal du 22 juin 2023

Délibération : DEL_2023_034

Objet : Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe Réserves Foncières

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni salle Marie Paradis, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 16 juin 2023 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Hervé PINON, Mme Agnès GUÉMAS-GALLARD, M. Patrice LUCAS, Mme Séverine CROS, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Guylène LEBOEUF, M. Michel VERGER, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, Mme Maud LE HO, M. Michel FOUCAULT, Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etai(en)t absent(e)(s) :

Mme Hind RAFFENEAU, Mme Céline TROCHUT

Pouvoir(s) :

M. Jean HALLIGON donne pouvoir à Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Mme Magali BERGUE donne pouvoir à M. Hervé PINON

M. Laurent VIAUD donne pouvoir à M. Marc DE SINGLY

M. Louis FOGANG donne pouvoir à M. Philippe POIROUX

M. François VARLIN donne pouvoir à Mme Annie RAT

M. Philippe POIROUX, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

M. Philippe POIROUX expose :

Le budget supplémentaire de l'exercice 2023 permet d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2023 et d'effectuer la reprise des résultats de clôture au 31 décembre 2022.

Je vous propose de retrouver sur le tableau joint les écritures concernées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération du conseil municipal du 23 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023,
Considérant la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 14 juin 2023.

- **ADOpte** le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 du budget annexe Réserves Foncières :
 - qui s'équilibre à 21 000 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement
 - qui s'équilibre à 3 230 000 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement
- **AUTORISE** les ajustements de crédits exposés en annexe jointe.

Adopté

10 Abstention(s)

Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Pour extrait certifié conforme
Avrillé, le 22 juin 2023
Mme le Maire



Le secrétaire de séance
M. Philippe POIROUX

FUNCTIONNEMENT

Chapitre		impu- tation	Dépenses		Recettes		chapitre	impu- tation
			<i>Total opérations de transfert</i>		<i>Total opérations de transfert</i>			
			<i>Total opérations d'ordre</i>		<i>Total opérations d'ordre</i>			
002	002		Déficit de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €	Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €	002	002
			RESULTATS REPORTEES	0,00 €	RESULTATS REPORTEES	0,00 €		
011	617		Diagnostic amiante avant démolition	10 000,00 €	Subvention d'équilibre Ville	21 000,00 €	74	74748
011	62268		Frais de négociation	11 000,00 €				
			Besoins nouveaux	21 000,00 €	Besoins nouveaux	21 000,00 €		
			TOTAL	21 000,00 €	TOTAL	21 000,00 €		
023			Virement à la section d'investissement	0,00 €				
			Total dépenses de fonctionnement	21 000,00 €	Total recettes de fonctionnement	21 000,00 €		
			DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €			

INVESTISSEMENT

Chapitre		impu- tation	Dépenses		Recettes		chapitre	impu- tation
			<i>Total opérations de transfert</i>		<i>Total opérations de transfert</i>			
			<i>Total opérations d'ordre</i>		<i>Total opérations d'ordre</i>			
001	001		Déficit d'investissement antérieur reporté	2 834 994,54 €	Excédent d'investissement antérieur reporté	0,00 €	001	001
			RESULTATS REPORTEES	2 834 994,54 €	Affectation du résultat de fonctionnement	0,00 €	10	1068
			Restes à réaliser 2022	271 070,98 €	RESULTATS REPORTEES	0,00 €		
			RESTES A REALISER REPORTEES	271 070,98 €	Restes à réaliser 2022	1 994 050,00 €		
			ECRITURES DE REPRISE DE RESULTATS	3 106 065,52 €	RESTES A REALISER REPORTEES	1 994 050,00 €		
21	2115		Acquisition foncière	123 934,48 €	ECRITURES DE REPRISE DE RESULTATS	1 994 050,00 €		
			Besoins nouveaux	123 934,48 €	Cession foncière	400 000,00 €	024	024
			TOTAL	3 230 000,00 €	Emprunt	835 950,00 €	16	1641
			Total dépenses d'investissement	3 230 000,00 €	Besoins nouveaux	1 235 950,00 €		
			DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €			
			Total dépenses d'investissement	3 230 000,00 €	TOTAL	3 230 000,00 €		
			DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €			
			Total dépenses d'investissement	3 230 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	021	
			DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €			
			Total dépenses d'investissement	3 230 000,00 €	Total recettes d'investissement	3 230 000,00 €		